Le sport autrement au collège Saint Louis...

LES PARTENARIATS SPORTIFS



• L'ATHLETISME AVEC L'ACLR

Si votre enfant est sportif et qu'il aime courir, sauter, s'entraîner, il peut prétendre accéder à cette section Athlétisme.

Les élèves inscrits en section athlétisme bénéficient de deux entraînements sur temps scolaire, le mardi et le jeudi après-midi. Elle est gérée par un enseignant d'EPS du collège, et encadrée par un entraîneur du club. Pour prétendre intégrer la section,

les élèves devront se présenter aux tests de sélection organisés le lundi 25 mars 2024 au stade Jules Ladoumègue, situé Boulevard Sully à La Roche sur Yon. Les élèves doivent se licencier à l'ACLR par la suite.

Pour davantage d'informations, contacter Mme Morisset au collège Saint-Louis.







• LA GYMNASTIQUE AVEC LE GCRY (DE LA 6EME A LA 3EME)

Un aménagement horaire est proposé aux élèves motivés par la pratique de la gymnastique pour leur permettre de s'entraîner **une fois par semaine sur temps scolaire**. Les élèves sont encadrés par des entraîneurs du GCRY. Les élèves intéressés devront se présenter aux tests de sélection organisés par le club de gym. Pour plus d'informations contacter le club GCRY. Les élèves doivent être licenciés au GCRY.







Les élèves licenciés de notre club partenaire bénéficient d'un aménagement horaire pour la pratique du tennis. **Deux entraînements sont proposés sur temps scolaire**, le mardi et le jeudi après-midi. Les demandes sont à faire directement au club avec Julien Tabarec. Les élèves doivent être licenciés au TEY.







PARTENARIATS RUGBY AVEC LE FCY RUGBY

Un aménagement horaire est également proposé aux jeunes licenciés de notre club partenaire de rugby. **Deux entraînements sont proposés sur temps scolaire**, le mardi et le jeudi après-midi.

Les demandes sont à faire directement au club auprès d'Hugo Berment. Les élèves doivent être licenciés au FCY.







• PARTENARIAT BASKET AVEC LE RVBC

Un aménagement horaire est également proposé aux jeunes filles élites de notre club partenaire de basket. **Trois entraînements sont proposés sur temps scolaire**, le mardi et le jeudi après-midi ainsi que le vendredi midi. Les élèves doivent être licenciés au RVBC.

Pour davantage d'informations, contacter Marine Souverain.





Dans chacun de ces partenariats, c'est le club qui propose aux jeunes d'intégrer les classes à horaires aménagées au collège Saint Louis suite à leur propre mode de sélection.

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à contacter **Mme Morisset** par mail à : pmorissetpartenariats@college-saintlouis.com